



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008

COMPTE RENDU DES ELECTIONS SENATORIALES

ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS

L'an deux mille huit et le 27 juin à 20 H 30 le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Denis ROCHE, maire.

Date de convocation : 19 juin 2008

Date d'affichage de la convocation : 19 juin 2008

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 17

Votants : 17

Nombre de voix : 22

Nombre de procurations : 5

Etaient présents : M. ROCHE Mme PROVOST Mlle GOUVERNET, Mme BONNET, M. SCHUBERT, M. DEROUET, M. PASCAL, M. VALVERDE, M. RICAULX, M. THERON, Mme LADU, M. CABANIS, Mme PEYRIC, M. PASCON, M. DUMAS, M. JEAN, Mme CABAUD

Absents excusés :

M. SAUZEDE, a donné procuration à M. DUMAS

Mme CARBONELL, a donné procuration à M. RICAULX

Mme MARTIN, a donné procuration à M. JEAN

M. LEBOURGEOIS,

Mme PARDAL, a donné procuration à Mme LADU,

M. DARAS,

Mme CAVAUD, a donné procuration à Mme PEYRIC

Secrétaire de séance : Mme Françoise MALAVIEILLE-LADU.

Conformément au décret 2008—494 du 26 mai 2008 les conseils municipaux sont tenus d'élire leurs délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 21 septembre 2008.

Il convient de préciser que les membres du conseil municipal qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent ni être membres du collège électoral ni participer à l'élection des délégués et des suppléants.

M. le maire informe l'assemblée qu'une seule liste a été déposée.

TITULAIRES

ROCHE Denis
SAUZEDE André
BONNET-CARBONELL Jocelyne
GOUVERNET Céline
DUMAS Alex
SCHUBERT Christophe
CABANIS Jean-Claude
CABAUD France
PEYRIC Eliane
MALAVIELLE-LADU Françoise
PARDAL Marie-Cécile
THERON Grégory
DEROUET Patrick
PASCAL Jean-Philippe
RICAULX Michel

SUPPLEANTS

PASCON Luc
JEAN Michel
CAVAUD Myriam
PROVOST Anne-Marie
VALVERDE Loïc

M. le maire propose la formation du bureau de vote. Il invite donc Mme CABAUD, M. CABANIS, M. THERON et Mme GOUVERNET à se joindre à lui.

Puis il invite les élus à procéder au vote. A l'issue du scrutin le bureau procède au dépouillement.

La liste de M. ROCHE obtient 20 voix pour.
2 bulletins blancs.

M. ROCHE déclare sa liste élue.